

Etaient présents : Mmes Béatse, Dieudonné, Hinsinger, Saillour (assistante de prévention), MM. Leray, Vargiu, Jaccoud, Ravet, Paillard, pour la direction. Mme CHALOIN (médecin de prévention) et M. Laffont (ISST), Solidaires Finances Publiques, Cgt, Cfdt, Unsa, Cfdt

**Point de Situation Ressources humaines :** (Mme Béatse):

Rappel de la situation au 29 avril (cf. point quotidien). En moyenne 19,5 % de présentiel et une augmentation du nombre de télétravailleurs, pouvant aller jusqu'à 13,8 % selon les jours.

Le nombre d'agents est toujours un peu plus élevé en début de semaine en présentiel et baisse le mercredi.

Cas suspectés ou confirmés Covid-19 : confirmation d'une diminution des cas. A ce jour, 36 cas recensés (suspensions ou avérés) sans développement de forme grave (ce qui est une excellente nouvelle!). 6 personnes sont encore confinées (sur recommandations du Médecin de Prévention).

Cas contact : 3 encore en quarantaine (sur recommandations du Médecin de Prévention)

La direction rappelle que le dispositif mis en place reste le même, à savoir : échange systématique avec le médecin de prévention avant retour au bureau.

Mme Chaloin (médecin de prévention) indique qu'il n'y a pas de nouveau cas covid 19 à signaler, et que les agents en quatorzaine n'ont déclaré aucun symptôme (encore une bonne nouvelle). Concernant le dé-confinement, elle indique qu'à ce jour, et au vu de la situation sanitaire départementale, le département serait sans doute classé en « vert ». Elle rappelle encore toute l'importance des gestes barrières et des règles de distanciation. Elle stipule qu'en cas de doute sur des symptômes potentiels, il faut immédiatement contacter son médecin traitant et s'abstenir de se rendre au travail. Enfin, à partir du 11 mai, sur la situation des agents actuellement en ASA spécifique « personnels fragiles », elle indique que rien n'est encore arrêté. Pour autant elle précise que cela pourrait être analysé au cas par cas, en collaboration avec le service RH.

M Leray souligne qu'il n'y a aucun retard sur nos missions prioritaires. Nous sommes même en avance sur certains points (RCTVA par ex). Pour lui, donc, après le 11/05 pas de reprise des personnes fragiles.

**Point de Situation Budget logistique et immobilier** (M Paillard):

La direction nous indique que tout le stock informatique a été déployé. Elle attend de nouvelles perspectives de déploiement, mais pour l'instant pas d'information précise. Le stock de consommables est renouvelé systématiquement (gants, gel et lingettes). Les masques ont tous été distribués aux agents recevant du public dans la période. En réponse à notre question sur la dotation de masques à partir du 11 mai pour les collègues utilisant les transports en commun, la direction nous répond qu'elle n'a aucune information pour l'instant... Nous espérons que celle-ci arrive rapidement puisque le premier ministre a clairement indiqué que le port du masque sera obligatoire dans les transports en commun. 370 agents sont recensés par la direction en tant qu'utilisateurs réguliers de ce type de transports. Notre question a donc toute son importance ! Et le 11 mai se rapproche à grands pas...

Concernant le nettoyage des locaux, la direction affirme être en contact permanent avec le prestataire pour corriger les anomalies si besoin. Selon elle, le nettoyage paraît satisfaisant. Selon nous, cela ne semble pourtant toujours pas être le cas partout ! N'hésitez pas à signaler un manquement auprès de BLI et nous mettre en copie de votre message.

M Laffont, inspecteur hygiène et sécurité, soutient que l'Isère est en avance sur l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Solidaires Finances Publiques a évoqué ce sujet il y a quinze jours et relance tous les jours la direction. Sans ces relances quotidiennes, il en serait sans doute autrement ! Mais pour l'heure le DUERP n'est pas encore totalement finalisé. De plus

Il rappelle que le plan de reprise d'activité (PRA) devra comprendre les mesures de prévention Covid-19 mais également les risques psychosociaux. Il faudra être particulièrement attentifs concernant les agents qui reviendront dans les services après plusieurs semaines de confinement. Il évoque un « volet éducatif » pour ces agents (attention appelée sur les espaces sociaux en lien avec la règle de distanciation et les gestes barrières). Pour lui, le PRA devra être évolutif avec une possibilité de revenir en arrière si nécessaire. Sur ce point, nous sommes totalement d'accord avec lui !

M Leray ajoute que la direction est dans l'attente de directives concernant le dé-confinement en précisant qu'elles devraient être connues d'ici cette fin de semaine. Il annonce d'ailleurs qu'un CHS-CT officiel (en audio conférence) se tiendra le 12 mai. Quelques remarques de notre part sur les directives de la DG en attente... Nous nous sommes déjà fin de semaine, puisque demain est un jour férié !... Il est assez évident pour nous que la direction a déjà bien avancé sur son PRA mais attend le CHS pour nous en dire plus !

Concernant ce CHS-CT, nous sommes intervenus en précisant tout d'abord que ce CHS était une excellente nouvelle. Vos représentants avaient d'ailleurs à plusieurs reprises sollicité la tenue de cette instance (ce qui se fait d'ailleurs depuis un bon moment dans d'autres départements). Nous avons également demandé si cela pouvait avoir lieu avant le 11 mai, tout en précisant que cela était une simple demande.

C'est alors que nous avons pris les foudres du directeur !!! Allant jusqu'à nous dire qu'il va falloir que les organisations syndicales prennent conscience qu'elles doivent modifier leur approche dans la période !!! Mais si il y a en a qui modifient profondément leur approche dans la période, ce sont bien les syndicats, et Solidaires Finances Publiques en particulier ! Nous sommes depuis le début du confinement dans un dialogue apaisé, pour le bien de tous nos collègues et sur tous les sujets en lien avec la crise. Nous avons su faire fi du climat délétère qui existait avec la direction avant le confinement. Nous n'avons pas oublié le conflit NRP, celui sur la réforme des retraites, et la gestion lamentable de notre direction vis à vis des agents en grève et de leurs représentants durant ces conflits. Alors oui Monsieur le directeur, nous sommes toujours les représentants du personnel et non pas vos collaborateurs.

Petite précision qui a son importance : la proposition de CHS officiel de la part de la direction arrive juste après la demande de la DG pour que cette instance soit organisée dans les meilleurs délais dans tous les départements...

Après un échange particulièrement houleux entre notre directeur et notre secrétaire départementale, les débats ont pu reprendre un peu plus sereinement.

Sur le plan de retour à l'activité, il est prévu une organisation dite « spaciale » (déjà évoquée lors de la réunion audio du 16 avril). Nous avons redemandé à avoir connaissance des plans précis sur lesquels la direction a travaillé. Ils devraient nous être fournis dans le cadre du CHS-CT du 12 mai. Mais nous avons d'ores et déjà appris que l'implantation dans les services a été travaillée avec les chefs de services. En théorie on pourrait arriver à un taux de 60 % de présentiel dans les services. Bien évidemment, les chefs de services devront vérifier que la règle de distanciation est respectée. Vous comprenez mieux notre insistance pour avoir connaissance de ces plans. Ceux-ci ont déjà été fait pour les SIP, mais nous n'avons pas eu le plaisir d'en avoir une copie... malgré notre insistance quotidienne depuis le 16 avril !

## Point sur la campagne : (M RAVET)

Trois points ont été développés par la direction : le CRT, les e-contacts et le back-office

CRT : sur la base du volontariat (téléphone personnel des agents)

La direction semble très satisfaite, elle nous indique que le taux de décroché sur les 2 premiers jours de cette semaine est de 79 %. Le retour qu'elle a pu avoir des agents sur cette mission indique que les conditions d'exercice semblent bonnes. Sur une permanence de 3h, la moyenne par agent est de 12 appels.

Question de Solidaires Finances Publiques : combien d'appels reçus par jour au CRT ?

Pas de réponse de la direction...

E-contacts : Cette mission est assurée par des agents en présentiel et des agents en télétravail (nous y reviendrons plus loin...)

La direction nous indique que 93 % des e-contacts reçus ont été traités. Donc pour elle, toujours très satisfaisant. En réponse à l'une de nos questions elle précise que le nombre de e-contacts entre le 20 et le 28 avril était de 6358, et que 5914 ont été traités.

Question de Solidaires Finances Publiques : combien d'agents volontaires ? Nous avons rappelé que, pour nous, il est hors de question que les gens travaillent sur leur matériel personnel (sauf si ils sont d'accord!) et que plusieurs se sont retrouvés volontaires d'office ! Ainsi, nous avons demandé qui prendrait en charge les frais si d'aventure le pc personnel tombait en panne. Pas de réponse !

Nous avons également fait un rappel sur les messages reçus par des agents leur demandant pourquoi ils n'avaient traité aucun mail.

A cela, le directeur a assuré qu'il ne s'agissait en aucun cas de « flicage » mais d'un simple échange entre l'agent et le responsable de service auquel il est rattaché. Pour nous, ce n'est pas si clair dans la formulation du message... Encore plus lorsque ce message est envoyé dès le lendemain du début du « volontariat ».

Sur cette notion de volontariat, nous restons sur notre position : il ne doit y avoir aucune obligation de télé-travailler avec son matériel personnel (téléphone ou pc). De plus, la responsabilité des problèmes résultants de l'utilisation de son matériel personnel incombe à l'administration. Il serait totalement anormal que, suite aux budgets contraints successifs, les agents en pâtissent ! Le directeur nous a expliqué que le volontariat n'était pas le même pour les e-contact que pour le téléphone. Ah bon ? Quelle différence entre un téléphone personnel et un pc personnel ?!!! Il précise néanmoins que la problématique de la sécurisation (windows 10 obligatoire) va réduire le nombre de volontaires désignés d'office sur e-contacts (un peu moins de 20). Et pour cause, obliger les agents à utiliser leur matériel personnel est déjà hors la loi, il ne manquerait plus qu'on les contraigne à changer leur système d'exploitation !!! Nous avons alerté dès le 27 avril sur ce problème de sécurité. La direction aura attendu hier soir pour le faire auprès des agents concernés...

Enfin, sur les e-contact, le directeur assume totalement être plus dirigiste dans la possibilité d'associer certains agents à la campagne par le biais du « volontariat » forcé. Nous resterons vigilants sur ce point.

Nous sommes également revenus sur notre demande de PCA par service, pas de réponse précise à ce sujet. Nous insisterons donc !

Sur gestion back-office : La direction s'attend à une montée progressive dans les jours qui viennent. Sur la semaine 27, 15500 déclarations internet ont été déposées dont 10000 automatiques. 686000 sont attendues.

Concernant les plexiglas, M Paillard nous ayant indiqué en avoir un stock en attente, nous avons demandé combien ? Sur les 50 à disposition, 13 ont été installés. Il en reste donc 37. Ce nombre étant vraisemblablement insuffisant pour équiper tous les sites qui seraient amenés à recevoir du public dans les semaines et les mois qui viennent, il va être demandé au CHS-CT d'en financer une quinzaine de plus.

Pour finir, divers sujets ont été évoqués :

Concernant la clim mobile : la direction confirme qu'il faut éviter tout ce qui peut brasser de l'air et va faire un recensement de ces équipements. Les ventilateurs sont donc également à proscrire. La canicule n'est pas encore là, mais il va falloir anticiper ce sujet qui est déjà particulièrement compliqué en temps « normal ».

Concernant la sécurisation des bâtiments à partir du 11 mai : actuellement un seul vigile est présent sur rhin et danube. Le directeur demande un deuxième vigile dès la semaine prochaine. Nous avons demandé à ce que des vigiles soient présents sur tous les sites du département, à minima sur les plus importants.

Annulation de congés : certains agents ont posé, bien avant le confinement, des congés pour la période mai-juin, congés qui avaient été validés. A la demande de certains collègues, nous avons demandé si il y avait possibilité de les annuler. Mme Béatse nous indique que pour des congés posés en prévisionnels, ceux-ci ne sont pas acquis (peuvent donc ne pas être pris). Pour les congés posés et validés : ils sont acquis si il n'existe pas de motif « valable » de les annuler. M Leray précise que la direction va regarder cela de plus près et qu'une réponse sera donnée dans un message quotidien du soir.

Ouverture des écoles et ASA garde d'enfants : pas d'information à ce jour.

Pour Solidaires Finances Publiques il est honteux de dire à des parents qu'ils portent l'entière responsabilité de remettre leurs petits à l'école et que, dans ce cas, ils ne seraient plus couverts par les ASA spécifiques ! Nous attendons donc les directives nationales , pour changer...

Mouvements locaux de mutation : Ils devraient se tenir entre fin juin et mi juillet. Les réunions informelles (il n'y a plus de CAP sur ce sujet...) se tiendront bien et le calendrier prévisionnel nous sera adressé quand les dates précises auront été arrêtées par la direction.

EDR : Nous avons demandé à connaître les affectations des EDR, puisque nous n'avons plus cette information depuis mars. La direction nous indique que cela n'est pas possible puisque ces affectations varient au cas par cas en fonction des besoins et des appels des chefs de service.

Si nous devons faire ressortir un point en particulier de cette réunion audio, ce serait sans aucun doute celui du télétravail... En effet, cette forme de travail pourrait donner des idées à notre administration pour le développer au grand galop, mais en se basant sur une situation exceptionnelle qui est celle de la crise sanitaire que nous vivons actuellement. Pour vos représentants, il est trop tôt pour tirer un enseignement d'une situation exceptionnelle. Si cette forme de travail devait se développer encore plus qu'avant le confinement, nous serons vigilants à ce que cela ne soit pas fait n'importe comment et dans n'importe quelles conditions (équipements, ergonomie, etc). Le risque étant que l'administration propose de plus en plus souvent aux agents de télé-travailler « à leur frais ». Si l'on met cela en lien avec le projet NRP, on imagine malheureusement assez facilement le sinistre dessein qui se profile à l'horizon....

(Début de la conférence téléphonique : 9h30 - Fin 12h00, en raison d'une déconnexion due à un problème lié à l'opérateur téléphonique. )